

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

ENEDIS

TSA 20700

78052 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**



**Maire de Courdimanche**

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

Service d'Aménagement Territorial

5 avenue Bernard Hirsch

CS 20105

95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**



**Maire de Courdimanche**

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Hôtel du Département

Direction des Territoires et de l'Habitat

CS 20201 CERGY 2 avenue du Parc

95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.



**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture

BP 80309

95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durable

5 avenue Bernard Hirsch

CS 20105

95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

CONSEIL REGIONAL DE LA PROPRIETE

FORESTIERE D'ILE DE FRANCE ET DU CENTRE

43 rue du Bœuf Saint Paterne

45000 ORLEANS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN CENTRE

1 rue de Rouen

95450 VIGNY

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche





**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DE

L'AGRICULTURE D'ILE DE FRANCE

2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111

78153 LE CHESNAY Cedex

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

VAL D'OISE PARIS ILE DE FRANCE

35 boulevard du Port

CAP CERGY BATIMENT C1

CS 20209

95031 CERGY PONTOISE CEDEX

☺

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**FRANCE TELECOM**

Unité Pilotage Réseau Ile de France

20 rue de Navarin

75009 PARIS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par **Maria-Pia MARGUERIE**

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

GRT GAZ - Region Val de Seine

DPRT

2 rue Pierre Timbaud

92238 GENNEVILLIERS CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

ORANGE

DELEGATION REGIONALE IDF OUEST

111 Quai du Président Roosevelt

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Ministère de la Défense et des anciens Combattants

8 avenue du Président Kennedy

BP 40202

78102 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

  
**Sophie MATHARAN**  
Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Service Départemental de l'Archéologie

Rue Alexandrte Prachay

95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Agence Régionale de Santé Ile de France

2 avenue de la Palette

95011 CERGY PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Agence Régionale de Santé Ile de France

Immeuble Le Curve

13 rue Landy

93000 Saint-Denis

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT**

Bâtiment Le Verger

Rue de la Gare

95015 CERGY

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**MAIRIE DE BOISEMONT**

Rue de l'Eglise

95000 BOISEMONT

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame la Maire

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**MAIRIE DE MENU COURT**

Rue Pasteur

95180 MENU COURT

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**MAIRIE DE PUISEUX-PONTOISE**

12 Grande Rue

95650 PUISEUX-PONTOISE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

MAISON DU PARC

95450 THEMERICOURT

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE**

Centre de développement et Ingénierie

Service Concertation et Environnement

29 rue des Trois Fontanot

92024 NANTERRE Cedex

ourdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par **Maria-Pia MARGUERIE**

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE ET  
DU PATRIMOINE DU VAL D'OISE**

Préfecture du Val d'Oise – 5 avenue Bernard Hirsch

CS 20105 – 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

SIARP

9 rue Pierre Curie

95300 PONTOISE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

ILE DE FRANCE MOBILITÉS

39 - 41 rue de Châteaudun

75009 PARIS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE

Direction de l'Aménagement Durable du Territoire

Pôle Logement Aménagement Transports

2 rue Simone Veil

Influence 2

93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.



**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE

Direction de l'Aménagement et du Développement Durable

33 rue Barbet De Jouy

75007 PARIS CEDEX 07 SP

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

DGAC

ROISSY PÔLE – LE DÔME

3 rue de la Haye

BP 13935

95732 CDG ROISSY CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.



**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

Service de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement

5 avenue Bernard Hirsch

CS 20105

95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**





**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

CDEPNAF

5 avenue Bernard Hirsch

CS 20105

95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**





**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

Unité territoriale 95

Immeuble J. LEMERCIER

5 avenue de la Palette

95000 CERGY-PONTOISE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

DIRECTION REGIONALE ET  
INTERDEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE L'ENERGIE D' ILE DE France

DRIEE/SDTTE/PEEAT

12 cours Louis Lumière

CS 70027

94307 VINCENNES CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**



**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

33 rue des Moulines

NEUVILLE SUR OISE

BP 318

95027 CERGY PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Mon Colonel,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passé d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Mon Colonel, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT IDF**

21/23 rue Miollis

75732 PARIS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Directeur Régional,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Régional, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

GRDF VAL D'OISE

6 rue des Chauffours

95013 CERGY PONTOISE CEDEX

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA MISSION  
REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
(MRAE) D'ÎLE-DE-FRANCE

Service de la connaissance et du développement  
durable/DRIEAT

Département Évaluation environnementale (DEE)

12 cours Louis Lumière

CS 70027

94307 Vincennes Cedex

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

FRANCE TELECOM

UOIF

20 rue de Navarin

75009 PARIS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**MAIRIE DE CERGY**

3 place de l'Hôtel de ville

BP 48000 CERGY

95800 CERGY PONTOISE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**MAIRIE DE SAGY**

1 rue de la Mairie

95450 SAGY LE VILLAGE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**MAIRIE DE VAUREAL**

1 Place du Cœur Battant

95490 VAUREAL

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**SNCF RESEAU**

92 avenue de France

75013 PARIS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE**

Centre de développement et Ingénierie de Paris

Immeuble Palatin II et III

3 – 5 cours du Triangle

92036 LA DEFENSE Cedex

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE**

**ET DE PROTECTION CIVILE**

Préfecture du Val d'Oise

5 avenue Bernard Hirsch - CS 20105

95010 CERGY-PONTOISE Cedex

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

SNCF

SNCF IMMOBILIER

10 rue Camille Moke - CS 20012

93212 LA PLAINE SAINT-DENIS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

27 rue Édouard Charton

78000 VERSAILLES

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

**INPECTION GENERALE DES CARRIERES**

2 place André Mignot

78000 VERSAILLES

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

**T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)**

**Réf. : 2024/10/316**

**P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté**

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Service de la Navigation de la Seine

Arrondissement des Boucles de la Seine

23 Ile de la Loge

78380 BOUGIVAL

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Aéroport de Paris

DMOD/DAP

Orly SUD 103

94396 Orly AEROGARE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

[mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Gouvernement Militaire de Paris

Région Terre Ile de France

8 avenue du Président Kennedy

BP 40202

78102 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

**Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE**

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

RAR N° 2C 190 138 4706 9

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : **COURDIMANCHE**

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche



**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

FRANCE TELECOM

Unité Pilotage Réseau Ile de France

20 rue de Navarin

75009 PARIS

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

*Le 4/11/2024 renvoi en  
Coursier simple.*

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



**Sophie MATHARAN**

**Maire de Courdimanche**

**HOTEL DE VILLE**

Rue Vieille Saint Martin - 95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00 - F 01 34 46 72 07

mairie@ville-courdimanche.fr

[www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr)

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA MISSION  
REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
(MRAE) D'ÎLE-DE-FRANCE

Service de la connaissance et du développement  
durable/DRIEAT

Département Évaluation environnementale (DEE)

12 cours Louis Lumière

CS 70027

94307 Vincennes Cedex

Courdimanche, le **21 OCT. 2024**

**Service Urbanisme**

Affaire suivie par Maria-Pia MARGUERIE

T. 01 34 46 72 17 – [urbanisme@ville-courdimanche.fr](mailto:urbanisme@ville-courdimanche.fr)

Réf. : 2024/10/316

P.J : clé USB contenant le dossier de PLU arrêté

**OBJET** : Notification des délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, les délibérations n°24-27-13 et n°24-27-14 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 relatives au bilan de la concertation de la procédure de révision du Plan local d'Urbanisme et à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier pour observations éventuelles le projet de révision du PLU de la commune de Courdimanche qui a été arrêté.

Vous pouvez consulter ce dossier sous le lien suivant : <https://we.tl/t-iG6xHwShbQ>

Le mot de passe d'accès au dossier est le suivant : COURDIMANCHE

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir, le cas échéant, m'adresser votre avis sur ce projet afin que ce dernier puisse être intégré au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie MATHARAN**

Maire de Courdimanche

